

Indicateur égalité femmes/hommes CNES 2023

Depuis la loi « Avenir professionnel », le CNES calcule l'index égalité femme/homme. Au titre de l'année 2023, la note du CNES est de 90/100.

Ce dispositif prend la forme d'une note sur 100, avec une obligation de résultat d'au moins 75/100. Cette note est obtenue en prenant en compte les résultats de 5 indicateurs à savoir :

1. Ecart des rémunérations moyennes
2. Ecart des augmentations de rémunération
3. Ecart des promotions
4. Augmentation des salariées après retour de congé maternité / adoption
5. Répartition des 10 plus hautes rémunérations selon le sexe des salariés

Indicateurs 2023	Points obtenus	Evolution du nb de points*
1. Calcul et évaluation des écarts de rémunération entre femmes et hommes	40/40	=
2. Calcul et évaluation des écarts de taux d'augmentations individuelles entre femmes et hommes	20/20	=
3. Calcul et évaluation des écarts de taux de promotions entre femmes et hommes	10/15	↓
4. Calcul et évaluation du taux de salariées augmentées après leur retour de congé maternité	15/15	=
5. Répartition sexuée des dix salariés ayant les plus hautes rémunérations	5/10	=
Note globale CNES	90/100	↓

*évolution par rapport à la note de 2022.

L'index portant sur la représentation équilibrée Femmes / Hommes dans les postes de direction des grandes entreprises a été introduit par la loi « Rixain ». Dans ce cadre, les entreprises doivent atteindre un objectif de 30% de femmes et d'hommes cadres dirigeants et de 30% de femmes et d'hommes membres d'instances dirigeantes à partir du 1er mars 2026. Cet objectif sera de 40% à partir du 1er mars 2029.

Ce dispositif prend la forme de deux calculs d'écart :

1. Écart éventuel de représentation entre les femmes et les hommes parmi les cadres dirigeants (salariés de niveau 4)

Cadre dirigeant = Niveau 4	Equivalent Temps Plein		%	
	2022	2023	2022	2023
Femme	10	10	35,15%	35,61%
Homme	18,45	18,08	64,85%	64,39%
Total général	28,45	28,08	100,00%	100,00%

2. Écart éventuel de représentation entre les femmes et les hommes parmi les membres des instances dirigeantes (membres du COMEX)

Membres d'instances dirigeantes = COMEX	Equivalent Temps Plein		%	
	2022	2023	2022	2023
Femme	7	7	31,66%	34,85%
Homme	15,11	13,08	68,34%	65,15%
Total général	22,11	20,08	100,00%	100,00%